

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 230 *

MONTREAL, LE MARDI 3 OCTOBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Juges jugés injustement

Il est question de réforme de la justice administrative depuis si longtemps au Québec — depuis un quart de siècle en fait — qu'on se demande si elle se fera jamais. Depuis un an, tout comme ses prédécesseurs, le ministre de la Justice a laissé entrevoir pour ces organismes des garanties d'indépendance et d'impartialité. Mais les promesses restent des promesses, comme naguère et jadis.

En juin 1993, le ministre Gil Rémillard avait présenté un projet de réforme si timide, squelettique et partiel, qu'il avait été critiqué de toutes parts, y compris par l'opposition péquiste, et laissé de côté. Des audiences publiques avaient fait ressortir que non seulement le statut des commissaires et régisseurs était précaire — soumis à la discrétion ministérielle et à l'arbitraire du prince — mais qu'il en résultait des soupçons de dépendance et de partialité, incompatibles avec une justice pleine et entière.

A statut précaire, justice vulnérable? Pas nécessairement, sauf que les apparences du favoritisme, voire de la partialité, dans les nominations et les renouvellements de mandat minent la crédibilité de l'ensemble des quelque 400 juges administratifs. Eux qui administrent une justice «distinctive» à plusieurs égards, sont les premiers à réclamer des changements en profondeur. Quant au processus de recrutement et de sélection des juges — de façon à ce que la compétence et l'expérience priment — mais aussi concernant les conditions de travail et de renouvellement de mandat.

Sensible à ces doléances, que les organismes et citoyens intéressés réclament à cor et à cri depuis des années, Paul Bégin se fait fort de mettre de l'ordre dans ce que certains ont qualifié de «soupe à l'alphabet» et que lui-même appelle un «fouillis monumental». En juillet, le ministre confiait au journal *Le Soleil* que son projet de réforme était prêt, en fait, et que seul le calendrier référendaire pourrait en retarder l'étude et l'adoption. Il promet de s'attaquer aux sempiternelles nominations politiques, grâce à la publication d'avis de concours et autres mesures visant à recruter et nommer les meilleurs candidats. Il confiait à Gilbert Leduc que la transparence nouvelle mettrait fin à l'arbitraire séculaire. La compétence étant de mise et ainsi assurée, il serait ensuite difficile de justifier le non-renouvellement d'un juge au rendement exceptionnel ou satisfaisant.

Ainsi parlait le ministre. Or voilà que le même ministre, oubliant ses bonnes et nobles intentions, met lui-même en péril l'indépendance des tribunaux administratifs. Un cas patent vient d'être relevé par l'Association des commissaires en matières de lésions professionnelles. A ce jour, on avait renouvelé les mandats des commissaires qui avaient bénéficié d'une bonne évaluation et d'une recommandation positive de la direction de la Commission d'appel (la CALP). Toutefois, il y a moins de deux semaines, deux commissaires, Ginette Godin et Réal Brassard, ont été avisés du non-renouvellement de leur mandat, qui prend fin ce vendredi, le 6. Aucun motif ne leur a été donné au soutien de ce non-renouvellement.

La seule explication, croit-on, serait que le gouvernement — ne respectant même pas la règle de six mois d'avis préalable — veuille «placer» des femmes et des représentants anglophones et des communautés culturelles. Objectif fort louable, à la condition que le processus de sélection soit public et respecté, de sorte que la transparence assure la compétence et l'intégrité des membres, ainsi que le ministre en avait lui-même fait part en mai dernier, lors du 10e anniversaire de la CALP. Or, rien de tout cela n'a été fait, et l'avis de non-renouvellement n'est même pas motivé.

En mai, le ministre Bégin disait pourtant aux commissaires: «Je crois que le moment est venu de moderniser notre justice administrative dans un souci de cohérence et d'efficacité... Le citoyen devrait être le grand gagnant de cette réforme. Il devrait enfin s'y retrouver.» On ne saurait mieux dire. Les commissaires partagent entièrement cette volonté de réforme, cette recherche de transparence, de cohérence et d'efficacité. Mais alors, pourquoi le ministre prend-il des décisions qui vont à l'encontre de ses propres objectifs et mettent en péril les garanties de compétence et d'indépendance qu'il prétend rechercher?

Les commissaires de la CALP ont demandé au gouvernement, pour la crédibilité même de la réforme si attendue, de laisser jouer la règle implicite du renouvellement de mandat sur recommandation du tribunal d'appel et, donc, de laisser en poste les commissaires Godin et Brassard.

Le Barreau du Québec appuie cette démarche insitée. «Il est certain qu'un membre d'un tribunal administratif n'est pas vraiment indépendant si le renouvellement de son mandat repose sur une discrétion absolue du gouvernement... Le non-renouvellement d'un mandat devrait toujours être motivé selon des critères objectifs pré-établis. Les non-renouvellements arbitraires sont incompatibles avec une saine justice administrative.»

A cela, assez étrangement, le ministre répond que, pour faire place aux femmes et aux minorités, il est prêt à sacrifier des juges et commissaires dont les compétences et les performances sont irréprochables. Drôle de raisonnement de la part d'un ministre qui, sous prétexte de plus grande justice, est disposé à être injuste envers des personnes compétentes, dont le seul tort serait de ne pas être des femmes ou des minoritaires. Les assises d'une telle justice sont bien fragiles, et bien vulnérables, les juges soumis à la discrétion et au bon vouloir du gouvernement du jour.

INDEX	MÉTÉO
AvenirB1	Montréal
Avis publicsB6	Ensoleillé avec passages nuageux.
ClasséesB7	Max: 22
CultureB8	Québec
ÉconomieB2	Ensoleillé avec passages nuageux.
ÉditorialA6	Max: 20
Le mondeB5	Détails en B 7
Mots croisésB7	
Les sportsB6	

LE MONDE

Tollé contre le 2^e essai nucléaire français

PAGE B 5



LES ACTUALITÉS

O.J. Simpson connaîtra son sort aujourd'hui

PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

Pour le maintien du système de prêts et bourses

PAGE A 2

Sondage SOM-Environics

Les Québécois préfèrent la terre brûlée à la terre promise

■ Dix points d'avance pour le NON

■ La majorité croit que la souveraineté se fera un jour

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Même s'ils sont convaincus que la souveraineté est inévitable et se fera un jour ou l'autre, la majorité des Québécois préfèrent pour l'instant la terre brûlée à la terre promise. Il s'ensuit que le NON devance le OUI de dix points.

Si le référendum avait eu lieu entre le 19 et le 25 septembre, le NON aurait recueilli 55 % et le OUI 45 % des intentions de vote, après répartition des 14 % de discrets, indique un sondage administré par les firmes SOM et

Environics pour *Le Devoir*, Radio-Canada, *Le Droit* et *The Gazette*.

Effectuée auprès de 1820 Québécois, cette enquête d'opinion publique démontre que le NON est en avance dans la plupart des régions du Québec. Par contre, le OUI détient une avance dans la couronne de Montréal (51 % à 49 %) ainsi que dans le Québec périphérique (54 % à 46 %). La majorité des francophones (54 % contre 46 %) sont favorables à la souveraineté. Les deux camps sont à égalité dans la catégorie des 35-54 ans, alors que

VOIR PAGE A 8: SONDAGE

LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

- Lise Bacon compare le régime Parizeau au régime Duplessis..... A 4
- Parizeau lance la course «là où tout a commencé»..... A 4
- Les conséquences d'un NON selon Manning..... A 7



EN ROUTE VERS LE RÉFÉRENDUM - SONDAGE SOM / ENVIRONICS - LE DEVOIR

Lequel des leaders politiques suivants vous inspire le plus confiance dans le débat sur l'avenir politique du Québec?

LUCIEN BOUCHARD	31 %
Jean Chrétien	13 %
Jacques Parizeau	10 %
Mario Dumont	10 %
Daniel Johnson	10 %
Jean Charest	8 %
autre	--
aucun	14 %
NSP/PDR	4 %



Les intentions de vote au référendum auprès des répondants décidés

NON 55 %
OUI 45 %

Partenariat impossible?

Si, à la suite d'un OUI, Québec et Ottawa n'arrivent pas à former un partenariat, que souhaitent les Québécois?

Voir page A 5

Les firmes SOM, au Québec, et Environics, dans le reste du Canada, ont réalisé ce sondage téléphonique auprès de 2618 personnes entre le 19 et le 25 septembre pour le compte du *Devoir*, de la SRC et de la *Gazette* de Montréal, du *Soleil* de Québec et du *Droit* d'Ottawa. La marge d'erreur est de ±2,7 % pour les résultats du Québec et de ±3,9 % pour les résultats des autres provinces.

VOIR AUSSI EN PAGE A 5

- Les Québécois sont d'accord pour déclarer la souveraineté, même sans partenariat
- Les Canadiens veulent Chrétien pour négocier
- 67% des Québécois sont profondément attachés au Canada
- L'avenir du français incite à dire OUI

«Le référendum est immoral»

Entre deux «broues», Robert Charlebois trouve le référendum immoral et ne croit plus à la démocratie

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«Je trouve ça immoral de faire des référendums qui coûtent 100 millions de dollars au lieu de s'occuper des vrais problèmes. Voilà ce que je pense de la politique!»

C'est à coup de déclarations comme celle-ci entendue vendredi dernier sur France Inter, une des principales stations de radio françaises, que Robert Charlebois prépare depuis trois semaines sa rentrée parisienne. Impossible d'écouter une station de radio ou de télévision sans tomber sur l'enfant terrible de la chanson qui est depuis hier, et jusqu'au 7 octobre, sur la scène du Bataclan de Paris, l'équivalent du Spector de Montréal.



Robert Charlebois

Il fut un temps où Charlebois était à Paris ce jeune indépendantiste «flyé» habillé d'un chandail du Canadien qui, entre deux joints, lançait sa batterie dans la salle. Hier soir au Bataclan, vingt-huit ans plus tard, le «Canada des régions» avait remplacé l'indépendance, les t-shirts d'Unibroue (sa brasserie) celui du Canadien et la bière avait chassé le Mexican Gold. Mais les Français en

VOIR PAGE A 8: BROUES

Pour en finir avec le cauchemar somalien

La Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie entend faire la lumière sur les décisions militaires et gouvernementales

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Deux ans après le meurtre d'un jeune Somalien par des soldats canadiens, la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie a ouvert hier un nouveau chapitre dans cette sordide affaire qui pourrait encore éblouir les Forces armées canadiennes et ses dirigeants.

La Commission, présidée par le juge Gilles Létourneau, doit, d'ici d'avril prochain, faire la lumière sur les décisions militaires et gouvernementales qui ont mené au déploiement du Régiment aéroporté en Somalie et sur les actions des officiers supérieurs et de leurs patrons civils à la suite de la mort de quatre Somaliens, dont un, Shidane Arone, qui a été torturé et assassiné.

Au début de



PHOTO ROBERT COTÉ

l'année, sept militaires ont été condamnés en cour martiale pour leur rôle dans la mort du jeune Arone.

«Nous commencerons par des informations générales sur la chaîne de commandement», a expliqué la semaine dernière le juge Létourneau. «Ensuite, nous passerons aux incidents, puis au choix du Régiment aéroporté du Canada, et à la création du groupe de combat du régiment.»

Le juge veut aussi savoir si des officiers supérieurs ont tenté de dissimuler toute l'affaire pour couvrir leur réputation et celle des dirigeants civils du Ministère de la Défense.

Le Régiment aéroporté s'est déployé en Somalie de juillet 1992 à juillet 1993 dans le cadre d'une intervention humanitaire de l'ONU. Alors qu'ils étaient en poste dans la ville de Belet Uen, dans le centre de la Somalie, les soldats canadiens ont tué quatre civils somaliens. La publication par les médias d'informations sur ces affaires criminelles avaient obligé le ministre de la Défense à ouvrir une première enquête,

puis à traduire des soldats et des officiers en cour martiale et enfin, en janvier dernier, à dissoudre le Régiment aéroporté.

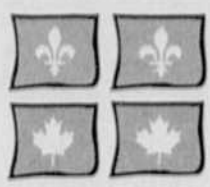
La Commission n'a pas pour mandat de juger une nouvelle fois les soldats qui ont participé à des actes criminels en Somalie mais bien d'enquêter sur la discipline, la chaîne de commandement, le leadership, les actions et les décisions des Forces armées et de la Défense nationale en ce qui a trait au déploiement des soldats dans ce pays.

Ainsi, les trois commissaires tenteront de savoir pourquoi le régiment a été déployé en Somalie malgré les nombreux rapports qui faisaient état de graves problèmes de discipline au sein d'un de ses commandos, le deuxième. Ils se pencheront ensuite sur l'attitude des officiers du régiment sur le terrain et les ordres d'engagement qu'ils donnaient aux soldats pour faire face aux Somaliens qui tentaient de s'introduire dans le campement de Belet Uen.

Les commissaires tenteront aussi de savoir quand la ministre de la Défense de l'époque, Kim Campbell, a été informée des actes criminels de certains soldats, comment les officiers supérieurs des Forces armées ont assumé leurs responsabilités face à ces crimes et comment les enquêtes sur ces actes criminels ont été menées. Ils tenteront aussi de faire la lumière sur les allégations de dissimulation et de destruction de documents et de preuves.

VOIR PAGE A 8: SOMALIE

LE DEVOIR



RÉFÉRENDUM



L'incertitude référendaire gagne l'Ouest

PRESSE CANADIENNE

Surrey, C.-B. (PC) — L'incertitude causée par le référendum a incité la ville de Surrey à retirer la quasi-totalité des 30 millions \$ qu'elle avait investis dans des obligations à court terme au Québec.

Une décision qui, selon le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, montre le genre de mesquinerie qui prévaudra dans le reste du Canada si les Québécois disent non à l'indépendance.

La conseillère Pam Lewin a annoncé que la ville de Colombie-Britannique retirerait le reste de ses investissements lorsqu'ils arriveront à terme, plus tard dans l'année, parce que ce n'est pas le temps «d'aller investir follement au Québec».

«Le fond de la question est qu'il s'agit de l'argent des contribuables», a-t-elle expliqué. «Il est important de reconnaître l'instabilité de la situation québécoise.»

Un autre conseiller, Jerry Huot, a indiqué qu'il était en faveur de ce retrait pour des questions financières et parce que le geste envoie un message politique au Québec. «Cela pourrait mettre une pression sur le Québec», a-t-il souligné.

«Il faut qu'ils sachent que c'est un des inconvénients (de la séparation) dont ils ne parlent pas.»

Une décision politique?

«Ça nous dit un peu l'état d'esprit qui régnera après un NON», a commenté Lucien Bouchard à l'extérieur des Communautés hies. «S'ils osent faire cela maintenant, imaginez ce qu'ils osent faire après un NON.»

Il a ajouté que cette décision était purement politique puisque les finances du Québec sont saines et qu'il n'y a pas de raison économique valable pour liquider ses obligations.

Le ministre québécois des Finances, Jean Campeau, estime que le geste effectué par la ville de Surrey n'est pas significatif. «Il est courant pour les investisseurs canadiens et étrangers de vendre ou d'acheter des obligations sur le marché secondaire», a-t-il dit.

De son côté, le ministre fédéral des Finances Paul Martin a déclaré que Surrey devrait montrer plus de confiance envers une victoire du NON.

La plupart des municipalités de la Colombie-Britannique confient leurs investissements à l'Autorité financière municipale de la Colombie-Britannique, qui agit à titre d'emprunteur pour les municipalités.

Le président de l'organisme, Dan Cumming, se demande pourquoi Surrey retire ses investissements maintenant, faisant valoir que les forces du Non semblent devoir gagner le référendum et que les marchés financiers se sont déjà ajustés à l'instabilité.

Pour M. Cumming, Surrey a sûrement essayé une perte en retirant ses investissements et ne sera pas en mesure de profiter de la victoire du NON.

Par contre, la ministre des Finances de la province, Elizabeth Cull, n'a pas été surprise par la décision de Surrey.

Elle ignore toutefois si la Colombie-Britannique retirera aussi ses investissements du Québec.

EN BREF

L'ADQ A UN THEME:

«OUI, S'ENTENDRE POUR AGIR»

(Le Devoir) — L'Action démocratique du Québec (ADQ) de Mario Dumont a lancé hier soir sa campagne en dévoilant son propre thème référendaire: «OUI, s'entendre pour agir». L'ADQ a choisi d'avoir sa propre organisation parallèle à celle du comité principal du OUI. Devant 300 partisans, M. Dumont a expliqué ce thème en disant qu'il s'agissait «d'unir la population derrière un OUI qui va renforcer le Québec et lui permettre de passer à l'action». Le slogan évoque également l'offre de partenariat que le Québec ferait au Canada. Le fondateur de l'ADQ, M. Jean Allaire, qui fera lui-même campagne à travers le Québec, a pris la parole. Il s'en est pris surtout à la Constitution de 1982 «imposée au Québec». «En 1982, dit-il, c'est le Canada qui s'est séparé du Québec.»

CORBO RENCONTRE GARCIA

(PC) — Le recteur de l'UQAM a rencontré individuellement plusieurs membres du conseil d'administration de l'université, hier, ainsi que le président Claude Garcia, pour faire le point sur la déclaration controversée de ce dernier dans le cadre de la campagne référendaire. En plus de présider le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, M. Garcia dirige la compagnie d'assurances Standard Life. C'est lui qui, à titre de dirigeant d'entreprise, avait lancé lors d'une réunion du Camp du NON à Montréal qu'il ne fallait pas se contenter de gagner, le 30 octobre, mais qu'il fallait «écraser».

LES POMPIERS POUR LE OUI

(Le Devoir) — Profitant d'un important capital de sympathie au sein de la population, le Syndicat des pompiers (FTQ), qui représente la majorité des pompiers du Québec, a décidé de faire campagne activement dans le camp du OUI en vue du référendum. «Nous n'appuyons pas un parti politique, nous appuyons la souveraineté, car c'est l'avenir même du Québec qui est en cause», a expliqué hier le président du syndicat, Gilles Raymond. «Nos membres sont largement favorables à la souveraineté et ils ont donné à leur syndicat le mandat de travailler vigoureusement pour le OUI.» Le syndicat rappelle que dans le palmarès Léger et Léger des professions les plus admirées du public, les pompiers se classent régulièrement au premier rang. Le syndicat des pompiers regroupe plus de 2100 membres dans les services d'incendie de 70 municipalités au Québec.

DESJARDINS RESTE NEUTRE

(PC) — En raison de directives internes, les économistes du Mouvement Desjardins sont tenus à la plus grande des réserves à propos des conséquences du débat référendaire au Québec sur notre devise et les taux d'intérêt. Le chef économiste au Mouvement Desjardins, Gilles Soucy, a expliqué qu'une consigne avait été envoyée aux économistes du Mouvement les appelant à «la plus grande prudence», afin de respecter la «position de neutralité» de l'institution financière. M. Soucy fait savoir que l'on veut ainsi éviter que les commentaires des économistes soient récupérés «de travers» à des fins politiques.

La caravane du OUI

Parizeau lance la course «là où tout a commencé»

Il suggère de répondre par le rire aux messages de peur du camp du NON

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Québec — En lançant la course référendaire dans le Vieux-Québec hier, «là où tout a commencé pour les Québécois», dit-il, le premier ministre Parizeau s'est moqué des campagnes de peur menées contre le projet souverainiste, invitant littéralement les Québécois à «rire» de ceux qui les colportent.

Le chef du camp du OUI s'est gaussé de ces gens qui «ont tellement peur d'avoir peur qu'ils sont rendus à faire peur pour se rassurer», dit-il.

«Quand j'entends M. [André] Ouellet dire que la pureté de l'air et de l'eau au Québec pourrait être mise en péril par la souveraineté, donne-t-il comme exemple, je dois suggérer une seule chose: le rire.»

De la même façon qu'il faut rire «du prochain qui viendra nous dire qu'on aura moins de pouvoir majoritaire dans un Québec souverain que minoritaire dans le Canada».

Comme on le voit, M. Parizeau semble entreprendre la campagne référendaire dans la bonne humeur, malgré les sondages défavorables qui laissent présager que la lutte sera âpre.

En cette première journée, le premier ministre n'a pas hier prononcé de discours majeur sur l'importance de voter OUI, s'attardant plutôt à des symboles.

Comme celui de débiter officiellement la campagne à l'hôtel de ville de Québec, «là où tout a commencé», dit-il. C'est ici qu'on a vu se développer la capitale d'une colonie française, puis d'une colonie anglaise. C'est ici qu'est apparu le Parlement, un des plus vieux du monde occidental.

Rappelant que «le système fédéral canadien n'est qu'une partie de l'histoire de la ville de Québec», le premier ministre a promis que «Québec sera la vraie capita-

le d'un Québec souverain, à l'endroit où le peuple québécois est né. Ce sera la vraie capitale d'un vrai pays.»

M. Parizeau était accompagné hier matin par le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, et les deux hommes étaient reçus par le maire de Québec Jean-Paul L'Allier, qui n'a pas fait mystère de ses convictions.

«On ne naît pas souverainiste, on le devient, par choix de pays, par choix de collectivité, par choix envers ceux qui nous suivent», de souligner M. Lallier.

Pour sa part, Lucien Bouchard a confié se sentir «animé de la même ardeur, de la même foi qu'à mes 20 ans» en ce début de campagne, ajoutant que le temps est maintenant rendu d'aller voir les gens sur place, chez eux, «d'aller frapper à la porte de la population» pour expliquer le projet souverainiste.

M. Parizeau s'est ensuite adressé à quelque 150 militants réunis devant l'hôtel de ville, livrant un court discours sur le thème de la capacité des Québécois à se prendre en main.

Le chef du camp du OUI se rendait en après-midi à Saint-Georges-de-Beauce visiter l'usine CSTB (pour «Centre de sous-traitance Beauce»), un centre de travail adapté qui procure de l'emploi à 67 handicapés.

Le premier ministre a salué ce groupe de travailleurs comme étant «la plus belle illustration du «cœur à l'ouvrage» des Québécois», répétant, encore ici, que le fait de se doter d'un pays à soi est un acte «normal».

C'est également en Beauce qu'il a marqué son étonnement devant, des arguments qu'il estime n'avoir jamais entendus de la part des tenants du NON, des arguments qui veulent que si le Québec devient souverain «on est incapable de faire ceci, on est trop petit... C'est nouveau ça comme langage. Dans une région comme la Beauce, ce sera très contre-productif comme argument de dire «vous êtes trop petits pour faire quelque chose»».

Le OUI et le NON dans l'impasse

Le débat des chefs appaît improbable

ISABELLE PARÉ ET
PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'impasse est totale entre les camps du OUI et du NON, rendant la tenue d'un duel télévisé entre les chefs de plus en plus improbable. Un débat où le premier ministre Parizeau juge maintenant indispensable de voir le premier ministre canadien Jean Chrétien venir expliquer aux téléspectateurs les conséquences d'un «après-NON».

«Moi, je ne recule pas devant les débats. Mais je ne veux pas que celui qui a les vraies décisions en mains sur les conséquences d'un NON se défile», a dit M. Parizeau, de passage à Saint-Georges-de-Beauce, à l'occasion de la première journée de sa tournée référendaire. Le chef péquiste a avancé l'argument voulant que le chef du camp du NON, Daniel Johnson, n'est pas apte à rendre compte de ce qui attend le Québec au sein du Canada aux lendemains d'un rejet de la souveraineté.

C'est d'ailleurs le même message qu'ont répété hier ses conseillers, à l'issue d'une troisième rencontre avec les télédifuseurs et le chef de cabinet de Daniel Johnson pour l'organisation du débat du 15 octobre prochain.

Une rencontre qui a vite tourné court, les tenants du OUI ayant affirmé qu'ils n'avaient pas de mandat pour discuter d'une formule portant sur un débat entre les chefs du comité du OUI et du NON. Et cela, malgré la proposition officielle réitérée

hier matin par les porte-parole du consortium des télédifuseurs, souhaitant un face-à-face entre MM. Parizeau et Johnson.

«La position ferme des représentants du OUI n'a pas permis d'aller plus avant dans la discussion», a déclaré hier le consortium par voie de communiqué.

Joint hier, Jean-François Lisée, conseiller de Jacques Parizeau, a affirmé qu'il était «essentiel» que Jean Chrétien soit de ce débat télévisé, à défaut de quoi les Québécois seront privés de la «moitié de l'information», notamment sur ce qui attend les programmes et l'assurance-chômage après un rejet de la souveraineté. Vendredi dernier, M. Chrétien et Johnson ont opposé une fin de non-recevoir à cette proposition.

«On ne veut pas dicter la formule. Dès la minute où M. Chrétien se rendra à l'évidence, les télédifuseurs seront d'accord», a ajouté M. Lisée, d'avis que les médias télévisés doivent «être modernes» et revoir la formule traditionnelle du débat.

Invité à dire pourquoi M. Parizeau ne trouvait pas essentiel, en 1992, que le premier ministre canadien soit présent lors du débat sur le référendum de Charlottetown, M. Lisée a soutenu que la situation était tout autre, que les Québécois connaissent déjà les conséquences d'un OUI et que tous les partis fédéraux faisaient alors front commun derrière le OUI.

Quant aux représentants du comité du NON, ils estiment que Jacques Parizeau renie sa propre signature,

ayant accepté le principe d'un duel le 13 septembre dernier. Daniel Johnson, lui, tiendra promesse, a réaffirmé hier son chef de cabinet, Pierre Ancil. «Daniel Johnson sera là le 15 octobre dans les studios de télévision. S'il n'y a pas de débat, ce sera au Parti québécois d'en porter la responsabilité par son absence.»

Pour les tenants du NON, la contre-proposition du camp du OUI en faveur d'un débat à quatre, ou de deux duels, l'un Parizeau-Johnson, l'autre Chrétien-Bouchard, n'a même pas été avancée et souhaitée par les organisateurs du débat. «On pourrait nous aussi imposer des conditions qui nous avantagent, mais ça ne finirait plus. Les télédifuseurs tiennent à leur proposition», a ajouté M. Ancil.

Bref, l'impasse est pour l'heure totale, chacun des camps ménageant une façon de se tirer d'un débat qui lui serait désavantageux en accusant l'autre. Selon Claude Bédard, porte-parole du consortium, il est «minuit moins cinq» et tout retard met maintenant en péril la tenue du traditionnel combat télévisé. Les horaires chargés des trois stations de télévision laissent peu de place à un report du débat, affirme-t-il.

Malgré tout, on ne perd toujours pas espoir de voir les parties parvenir à trouver un terrain d'entente. «Nous convoquons une nouvelle rencontre dans les prochains jours», a dit M. Bédard. Hier, les deux camps disaient être à l'entière disposition du consortium pour de nouvelles discussions.

La tournée provinciale

Des tandems déployés en étoile autour de Parizeau

PPAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Québec — La tournée référendaire du camp du OUI, en route depuis hier matin, comporte plusieurs tandems qui porteront la bonne parole souverainiste en même temps que leur chef. Selon un porte-parole de l'organisation, on prévoit déployer sur le terrain, «en étoile autour de M. Parizeau», différentes équipes qui essaieront dans la région ratissée.

Ainsi, alors que le premier ministre faisait campagne en Beauce hier, suivi par deux autobus remplis de journalistes de la presse écrite et électronique, le ministre de la Justice Paul Bégin constituait un curieux tandem avec la présidente de la CEQ Lorraine Pagé, pour aller rencontrer des étudiants, des groupes communautaires, des travailleurs d'usine, et pour aller inaugurer le comité du OUI de Thetford Mines.

Pendant ce temps, un trio faisait campagne à Sainte-

Marie-de-Beauce et à Beauceville, trio constitué de la ministre Rita Dionne-Marsolais, de la responsable des communautés culturelles au Parti québécois Mercedes Marquez, et de la porte-parole des «Partenaires pour la souveraineté» Nicole Boudrault.

Quant à la femme du premier ministre, Lizette Lapointe, elle tenait hier sa propre rencontre avec des femmes «décideuses» de Saint-Georges-de-Beauce.

La majorité des ministres du gouvernement prévoient ainsi faire campagne autour de leur chef, en rotation et en tandem avec des partenaires souverainistes (sans parler des occasionnelles rencontres conjointes avec Lucien Bouchard et Mario Dumont).

De plus, trois duos constitués d'un ministre vedette du Parti québécois et d'un député du Bloc québécois effectueront chacun une tournée dans l'ensemble du Québec, le duo le plus coloré de tous s'annonçant sûrement comme étant celui de Guy Chevrette et de Suzanne Tremblay.

200 noms pour le OUI



PHOTO JACQUES NADEAU

L'INTERPRÈTE Pauline Julien a récité un poème de Gérard Godin, hier à l'angle de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de l'avenue Mont-Royal, à Montréal. Du lundi au vendredi, entre midi et 13h, 100 hommes et 100 femmes seront appelés à en faire autant. 200 noms pour un OUI, un projet d'«expression populaire» mis sur pied par Mélanie Desmarais-Sénécal et François Gour, permettra à 200 partisans de la souveraineté de faire valoir leur point de vue jusqu'au 27 octobre; que ce soit en musique, en poésie, en danse, en parole ou autre.

Bacon évoque l'ère Duplessis

Parizeau trafique la vérité, dit Johnson

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La sénatrice libérale Lise Bacon voit dans l'attitude de Jacques Parizeau qui limite, selon elle, la liberté d'expression, d'importantes similitudes avec le régime Duplessis.

«C'est pire [que l'époque Duplessis] parce qu'on n'a pas le droit de penser différemment que ce gouvernement-là», a déclaré hier Mme Bacon qui s'interroge sur le droit des militants fédéralistes d'afficher ouvertement leur opinion.

La comparaison de Mme Bacon entre le Parti québécois et l'ancien premier ministre Maurice Duplessis reconstruit pour son autoritarisme, s'appuyait sur les suites de l'affaire Garcia. Après que le président des opérations canadiennes de la Standard Life, Claude Garcia ait soutenu la semaine dernière que le NON ne devait pas se contenter de gagner mais d'«écraser», Jacques Parizeau a remis en question le renouvellement de l'important contrat liant le gouvernement à la Standard Life. La compagnie d'assurance sera dorénavant soumise à la procédure de soumissions publiques.

«Je ne peux pas accepter qu'un premier ministre joue là-dessus pour faire des menaces qui ne sont pas voilées du tout, estime Lise Bacon. Je pense que si les gens qui sont membres des syndicats ont le droit de faire de la politique pour la souveraineté, les gens d'affaires ont aussi le droit de faire de la politique pour le NON.»

Par ailleurs, l'ex-ministre libérale dans le gouvernement Bourassa, ne se montre pas du tout embarrassée de travailler au côté du chef du camp du NON Daniel Johnson. Le jour même de la désignation de ce dernier comme chef du Parti libéral du Québec, Mme Bacon, dont on qualifiait les idées de peu modernes, avait signifié son refus de siéger dorénavant à titre de ministre.

«Je suis très à l'aise de militer dans les forces du NON, dit-elle. L'avenir de mon pays est très important et les considérations personnelles, on les met de côté à ce moment-là.»

Ainsi, Mme Bacon participait hier à Laval avec M. Johnson au dîner du Conseil québécois des gens d'affaires pour le Canada. Devant cet auditoire conquis, le chef du NON a mis l'accent sur la fragilité économique d'un Québec souverain. Ce dernier souligne d'ailleurs que si l'indépendance représentait des avantages économiques véritables, les gens d'affaires auraient exigé depuis longtemps un changement de statut constitutionnel.

Mais c'est en soirée, alors qu'il clôturait cette deuxième journée officielle de campagne référendaire auprès de ses militants lavallois réunis au comité du NON de Fabre, qu'il est tombé à bras raccourcis sur son adversaire qu'il accuse de travestir la réalité. «Comment, à partir d'un poste de responsabilité de premier, peut-on trafiquer la vérité, dire n'importe quoi, inventer des documents et des discours pour l'absence d'arguments», a attaqué Daniel Johnson devant quelque 200 partisans.

Vraisemblablement, le chef du NON n'a pas apprécié que Jacques Parizeau se moque de lui lorsqu'il affirme qu'un Québec souverain aura moins de pouvoirs entre les mains.

M. Johnson dit craindre également les tentatives du camp du OUI de mêler les cartes au cours des prochains jours. «Le premier ministre du Québec, le chef du OUI, le chef du PQ dit des énormités», a lancé M. Johnson qui a cité quelques exemples.

Il a ainsi souligné les prétentions de M. Parizeau qui affirmait dimanche soir que le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a affirmé qu'advenant la séparation, le Québec serait traité avec le même respect que celui dont bénéficie les États-Unis.

Selon M. Johnson, son adversaire a inventé cette citation de Mike Harris qui n'a dit rien de plus que si le Québec se sépare du Canada, il deviendra un pays étranger.

De la même façon, M. Parizeau aurait «inventé le sens de la lettre» du gouvernement fédéral envoyée récemment aux fonctionnaires, qui loin de les menacer de congédiement, affirme Daniel Johnson, les invite à la prudence compte tenu du contexte référendaire.



RÉFÉRENDUM



Le sondage SOM-Environics

Les Canadiens veulent Chrétien pour négocier

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Les Canadiens du reste du Canada préfèrent Jean Chrétien comme négociateur avec le Québec advenant un OUI au référendum du 30 octobre, révèle un sondage réalisé par SOM-Environics réalisé pour plusieurs médias dont Le Devoir du 19 au 25 septembre.

En revanche, ce sont les trois leaders du camp du OUI qui inspirent le plus confiance à la majorité des Québécois, surtout les francophones. Ils obtiennent collective-

ment la confiance de 51 % des Québécois et de 60 % des francophones, contre 31 et 22 % pour les trois chefs fédéralistes.

Cette avance des chefs du OUI dans l'échelle de la confiance est principalement attribuable à la popularité du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard qui domine de loin ses alliés comme ses adversaires, auprès des Québécois dans leur ensemble (31 %), auprès des francophones (36 %) et auprès des partisans du OUI (58 %). Il recueille même 5 % chez les anglophones et 10 % chez les partisans du NON.

Jean Chrétien inspire confiance à un plus grand nombre de Québécois que Jacques Parizeau (13 % contre 10 %), mais le premier ministre du Canada est deux fois moins populaire que M. Parizeau auprès des francophones.

Il est intéressant d'ailleurs de constater que ce sont les chefs des partis fédéraux qui inspirent le plus confiance autant dans le camp du OUI que dans le camp du NON. M. Bouchard est plus populaire que le premier ministre Jacques Parizeau. M. Chrétien est plus populaire que le chef du PLQ Daniel Johnson, en particulier chez les anglophones.

Le palmarès général des leaders qui inspirent confiance est le suivant: Lucien Bouchard obtient la confiance de 31 % des Québécois, Jean Chrétien 13 %, Jacques Parizeau, Daniel Johnson et Mario Dumont à égalité à 10 % et Jean Charest 8 %.

Le sondage montre que 49 % des Canadiens hors du Québec et 53 % des Ontariens feraient «le plus confiance» à l'actuel premier ministre fédéral Jean Chrétien pour «représenter les intérêts du reste du Canada».

Le chef du Reform Party, Preston Manning, ne recueille la confiance

de 12 % des Canadiens hors Québec. Le chef du Parti conservateur Jean Charest obtient 6 %, 20 % des 798 répondants préféreraient qu'un premier ministre d'une province, la leur ou une autre, négocie au nom du Canada.

Cette donnée s'ajoute au résultat publié hier selon lequel 81 % des Canadiens du reste du pays souhaitent que M. Chrétien reste à la tête du gouvernement si le OUI l'emporte. C'est dire qu'advenant la souveraineté, les Canadiens préfèrent faire confiance aux politiciens au pouvoir pour les représenter plutôt que de risquer le déclenchement d'élections.

D'ailleurs, si des élections fédérales avaient eu lieu entre le 19 et le 25 octobre, le Parti libéral de Jean Chrétien aurait recueilli 45 % des suffrages dans le reste du Canada, le Reform Party aurait obtenu 18 % du vote et le Parti conservateur 16 % et le NPD 12 %. Au Québec, le Bloc québécois aurait obtenu 38 % des voix contre 33 % au Parti libéral, mais 21 % sont indécis. Si des élections provinciales avaient eu lieu durant la même période, le PQ aurait obtenu 36 % des suffrages contre 34 % aux libéraux, 7 % à l'ADQ de Mario Dumont avec 17 % d'indécis.

D'accord pour déclarer la souveraineté, même sans partenariat

Les Québécois ne veulent pas d'un autre référendum

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Une pluralité de Québécois (47 %) croient que l'Assemblée nationale du Québec devrait déclarer la souveraineté du Québec même si, après un OUI au référendum, le gouvernement du Québec et le reste du Canada ne parviennent pas à former un partenariat économique et politique.

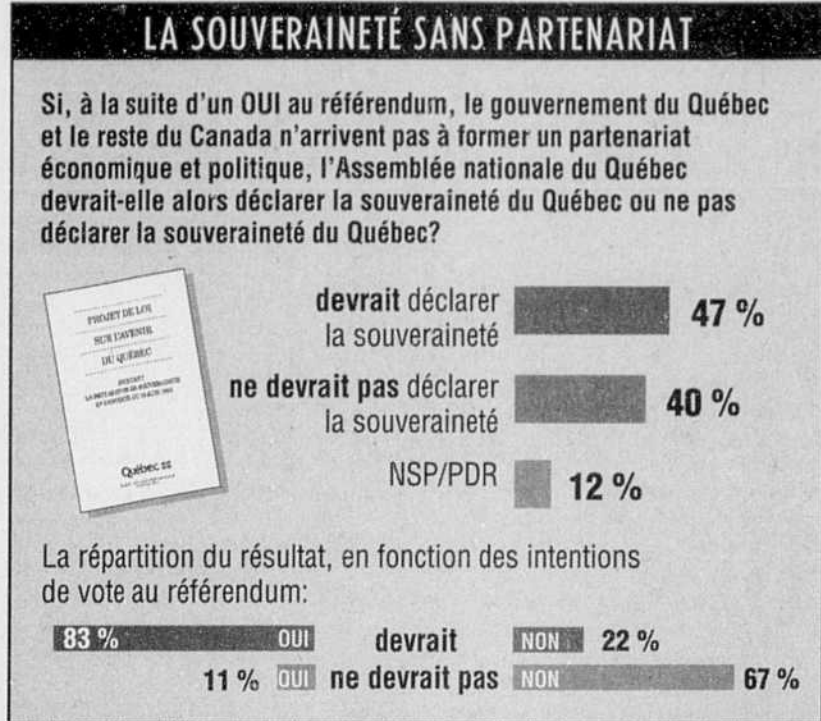
Cependant, 40 % des répondants au sondage SOM-Environics réalisé pour plusieurs médias dont Le Devoir du 19 au 25 septembre, sont contre une déclaration de souveraineté de la part du Québec sans partenariat. 12 % ne savent pas ou refusent de répondre.

On trouve même 22 % des électeurs qui s'apprentent à voter NON pour être d'accord avec le fait que l'Assemblée nationale déclare la souveraineté même sans partenariat. Et 11 % de ceux qui indiquent voter OUI qui s'y opposent.

En revanche, la majorité des Québécois (55 %) ne veulent pas d'un second référendum, à la suite des négociations avec le Canada sur l'offre de partenariat. 39 % souhaitent qu'il y en ait un.

Cependant, la moitié des électeurs qui s'apprentent à voter NON souhaitent la tenue d'un deuxième référendum. La question posée par les sondeurs ne permet pas de savoir si ces électeurs seraient plus enclins à voter OUI si le gouvernement s'engageait à tenir une deuxième consultation populaire au terme des négociations.

Le premier ministre Jacques Parizeau avait exclu, le 7 septembre dernier, le jour du dépôt de la question référendaire, la tenue d'un autre référendum pour approuver les résultats du référendum. Il trouvait



La méthode

Le sondage a été réalisé par la firme SOM au Québec et par Environics dans le reste du Canada. En tout 2618 entrevues ont été réalisées dans l'ensemble du Canada. Des entrevues téléphoniques menées à partir de centrales téléphoniques équipées de systèmes d'entrevues assistées par ordinateur, du 19 au 25 septembre.

Au Québec, les résultats furent pondérés selon le sexe, l'âge, par grand région et selon la langue. Pour le reste du Canada et pour l'ensemble du Canada, les résultats furent pondérés selon le sexe, l'âge et la région.

Le taux de réponse calculé selon la méthode A.I.R.M.S. est de 60 % pour la portion du sondage réalisé par SOM au Québec. La proportion d'entrevues réalisées auprès de personnes dans les ménages contactés est de 43 % pour le sondage réalisé par Environics dans le reste du Canada.

La marge d'erreur est de plus ou moins 2,7 % pour les résultats du Québec et de plus ou moins 3,5 % pour les résultats des autres provinces canadiennes. La marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

67 % des Québécois sont profondément attachés au Canada

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Les deux tiers des Québécois (67 %) se sentent «profondément attachés au Canada», indique un sondage SOM-Environics réalisé pour plusieurs médias dont Le Devoir. On trouve même 34 % des répondants qui expriment leur intention de voter OUI au référendum du 30 octobre pour dire qu'ils sont attachés à ce pays.

Avec ces données en tête, on comprend pourquoi le camp du NON insiste tant pour dire que si les Québécois votent OUI, le Québec ne fera plus partie du Canada, que les Québécois deviendront des étrangers au Canada et que leur passeport canadien leur sera retiré.

C'est pour la même raison que le camp du OUI a intégré à sa démarche une offre de partenariat économique et politique et véhicule l'idée que des liens seront maintenus avec le Canada advenant la souveraineté.

Une question similaire avait été po-

sée aux Québécois en mai 1980, à la veille du référendum. L'attachement au Canada avait alors recueilli un score moins élevé: à l'époque, 47 % des électeurs qui s'apprentaient à voter OUI se disaient attachés au Canada et 76 % de l'ensemble des répondants.

Le sondage révèle d'ailleurs que 22 % des Québécois qui s'apprentent à voter OUI et la même proportion de ceux qui s'apprentent à voter NON, croient qu'un Québec souverain «continuerait à être une province du Canada». 43 % des Québécois et 62 % des souverainistes croient que les résidents d'un Québec souverain pourraient continuer à travailler dans le reste du Canada aussi librement qu'aujourd'hui.

Les Canadiens des autres provinces sont toutefois aux antipodes de leurs compatriotes québécois sur ces sujets: 80 % ne croient pas que le Québec demeurerait une province canadienne et 71 % ne croient pas que les Québécois pourraient travailler librement dans le reste du Canada.

L'opposition entre Québécois et

Canadiens des autres provinces se vérifie également dans l'hypothèse où le NON l'emporte.

L'option constitutionnelle préférée de 67 % des Québécois implique une plus grande autonomie du Québec. Les tiers des répondants optent pour la souveraineté-partenariat, la même proportion préfère que le Québec demeure une province mais acquière plus de pouvoirs.

A l'opposé, 75 % des Canadiens hors Québec préfèrent que le Québec demeure une province avec «les mêmes pouvoirs».

Les deux tiers des Québécois (69 %) souhaitent que les pouvoirs des provinces soient augmentés, contre seulement 46 % dans le reste du Canada.

Le sondage montre que les Québécois, qu'ils soient partisans du OUI ou du NON se disent profondément attachés au Québec dans la même proportion (91 %). Les répondants du reste du Canada se disent profondément attachés au Québec dans une proportion équivalente.

L'avenir du français incite à dire OUI

LE DEVOIR

Les craintes quant à l'avenir du français au Québec incitent à voter OUI. Mais les Québécois sont ambivalents sur la question de savoir si la souveraineté du Québec changerait quoi que ce soit à cette situation. Le sondage SOM-Environics réalisé pour plusieurs médias dont Le Devoir, indique que 68 % des électeurs

qui s'apprentent à voter OUI pensent que la langue française est menacée au Québec. 55 % des francophones partagent cette opinion, ainsi que 20 % des anglophones et 33 % des partisans du NON. Dans l'ensemble de l'échantillon, les répondants, toutes langues maternelles confondues, se partagent moitié-moitié (49-49) sur cette question. Quand on leur demande ensuite si, dans un Québec

souverain, la situation du français changerait, 32 % disent qu'elle s'améliorerait, 51 % affirment qu'elle resterait la même et 12 % pensent qu'elle se détériorerait. 59 % des partisans du OUI voient la souveraineté comme un facteur d'amélioration de la situation du français. En revanche, 21 % des partisans du NON voient la souveraineté comme un facteur de détérioration de la situation.

Débat référendaire

La recherche et le développement, une raison de se séparer

Selon le Bloc, le Québec est victime de la «discrimination systématique» d'Ottawa

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Québec est la grande victime de la politique de «discrimination systématique» mise en place par Ottawa dans le secteur névralgique de la recherche et du développement, estime le Bloc québécois qui y voit une fort bonne raison de voter OUI le 30 octobre prochain.

Après avoir, la semaine dernière, harcelé le gouvernement sur la réforme de l'assurance-chômage et des pensions de vieillesse, le Bloc a choisi hier de concentrer son tir sur ce domaine clé qu'est la recherche et le développement au premier jour de session des Communes depuis le déclenchement officiel de la campagne référendaire.

L'opposition prenait ainsi au mot le premier ministre Jean Chrétien, qui l'enjoignait il y a quelques jours de dire pourquoi le Québec devrait se séparer.

Le chef bloquiste Lucien Bouchard et plusieurs de ses députés se sont relayés pour accuser le fédéral de «faire preuve de discrimination systématique envers le Québec» qui, soutiennent-ils, «a toujours été privé de sa juste part» en matière de recherche et de développement.

Le Québec reçoit bien des contributions fédérales dans les secteurs de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de la péréquation, «mais ces dépenses ne créent pas d'emplois, ne sont pas du tout productives pour l'économie», a souligné M. Bouchard, dénonçant le «sous-financement chronique d'Ottawa» dans les domaines «créateurs».

Le débat n'a toutefois pas tardé à se transformer en guerre de chiffres, le Bloc affirmant que le Québec n'obtenait en moyenne que 18,5 % des dépenses fédérales en recherche et développement et le gouvernement estimant cette proportion à 30, voire à 40 %.

C'est le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, qui a le premier contredit les allégations du Bloc. Il a rappelé que les chiffres brandis par ce dernier intégraient les activités sur le territoire de la capitale nationale; or celles-ci profiteraient pour une large part à des citoyens québécois. Une affirmation qui a fait bondir M. Bouchard.

«Si on exclut Ottawa, si on oublie qu'Ottawa est situé en Ontario, si on cesse de se rappeler que les em-

ploiés créés du côté de l'Ontario profitent à l'Ontario, que les impôts sont payés en Ontario, que les contrats sont donnés en Ontario, que les réseaux de recherche sont créés en Ontario, là c'est correct. Mais Ottawa existe», a dit le chef souverainiste.

De son côté, M. Chrétien a reproché à son vis-à-vis de «s'enervner un peu» et relevé qu'il était impossible d'atteindre un équilibre parfait dans la distribution des dépenses. Certaines provinces gagnent dans un secteur donné, d'autres ailleurs, a-t-il dit en substance, et le Québec a de toute manière sa juste part en recherche et développement.

«Il peut toujours y avoir des choses à améliorer. Seulement, on n'est pas pour se séparer d'un pays parce qu'il y a des petites querelles à savoir quel est à peu près le niveau budgétaire d'un côté ou de l'autre.

On peut faire toutes sortes de justifications. C'est sûr que le Québec reçoit de l'argent pour les ports nationaux, mais on n'a pas encore creusé un fleuve en Saskatchewan pour pouvoir leur donner leur part dans les ports nationaux», a fait valoir le premier ministre.

Plus enflammé, le ministre des Finances et responsable du développement régional au Québec, Paul Martin, a longuement souligné que la réussite d'entreprises québécoises dans des secteurs de pointe comme la pharmacie, l'aérospatiale et l'informatique était directement tributaire des programmes de subventions fédérales.

M. Martin a toutefois été pris au dépourvu lorsque le whip du Bloc Gilles Duceppe a cité une «étude» datant de 1992 et dénonçant le fait que seul un «honteux» 13,8 % des dépenses effectuées par le fédéral dans ses laboratoires étaient au Québec.

Alors qu'on entendait, depuis les banquettes ministérielles, les mots «Le Hir», M. Duceppe a révélé que l'auteur de l'étude était... Paul Martin lui-même, à l'époque député de l'opposition. Celui-ci s'est défendu en indiquant qu'un autre gouvernement était en place en 1992.

Par ailleurs, les banquettes du Bloc étaient plutôt dégarnies, hier, alors que s'amorce la véritable campagne sur le terrain. M. Bouchard, qui a promis d'être aux Communes presque tous les jours, a toutefois nié que cette désaffection soit le reflet de l'échec de la stratégie parlementaire de son parti.

AVIS VOTE DES ÉLECTEURS HORS QUÉBEC

Le Directeur général des élections désire aviser les personnes qui veulent se prévaloir du vote hors Québec que leur demande doit avoir été reçue au plus tard à minuit le 9 octobre 1995.

Le Directeur général des élections a décidé de prolonger la période de réception des demandes en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Veuillez noter les deux adresses où les formulaires de «Demande de vote par correspondance» sont disponibles et peuvent être acheminés une fois complétés:

Montréal

Directeur général des élections
Vote des Québécois hors Québec
1575, boul. Henri-Bourassa Ouest
Bureau 325
Montréal
H3M 3A9

Québec

Directeur général des élections
Vote des Québécois hors Québec
3460, rue de La Pérade
Sainte-Foy
G1X 3Y5

Des questions? Appelez-nous!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422 (sans frais)

(appels en provenance de l'extérieur de la région de Québec) ou

(418) 528-0422

(appels en provenance de la région de Québec)

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais.

1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte

Québec
Référendum

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CHRONIQUE
RÉFÉRENDIAIREMajoritaires
et francophones

Il semble que le tabou soit levé. En janvier 1993, Jacques Parizeau avait été mis au ban pour avoir déclaré que les francophones peuvent réaliser la souveraineté du Québec et ce même si les anglophones et les allophones votent massivement contre. Il avait dû s'expliquer devant les représentants de groupes ethnoculturels et avait créé un malaise au sein de son parti.

En janvier dernier, M. Parizeau a accepté la démission de son conseiller Pierre Bourgault quand ce dernier, piégé par un journaliste, avait affirmé que si la majorité francophone était empêchée de faire la souveraineté à cause du vote massif des autres pour le NON, cela pourrait provoquer une situation dangereuse. M. Bourgault est resté amer à propos de cet incident et avait déploré que M. Parizeau ait ainsi cédé au lobby anglophone.

Il y a 15 jours, les libéraux ont ramené l'affaire, s'appuyant sur des déclarations similaires de deux souverainistes en vue, et ont invité M. Parizeau à se dissocier de leurs propos. Ce dernier n'en a rien fait. De sorte qu'il fut accusé d'intolérance. Le député Christos Sirros a reproché aux souverainistes de pratiquer un «nationalisme ethnique» en vertu duquel le vote d'un francophone aurait plus de poids que celui d'un autre.

Or dimanche, dans un message télévisé, M. Parizeau n'a pas fait de cachette: l'enjeu du référendum est de «décider, surtout, de ne plus être une minorité dans le pays de nos voisins anglophones mais une majorité dans notre propre pays. Affirmer une fois pour toutes notre langue et notre culture, francophone d'Amérique».

En clair, la souveraineté est une affaire avant tout de francophones qui ont une langue à protéger. Les autres sont les bienvenus et ont les mêmes droits. On comprend qu'ils puissent être contre la souveraineté. Mais les francophones veulent «assurer leur sécurité linguistique».

Le président souverainiste de la CSN, Gérald Larose, a dit récemment qu'il parlerait franc, qu'il ne se laisserait pas intimider par des accusations d'intolérance même si elles viennent d'un immigré. Le camp du OUI va revenir au discours identitaire. La Commission nationale sur l'avenir du Québec avait réhabilité les raisons culturelles qui mènent un peuple à souhaiter accéder à la souveraineté. Elle affirmait l'existence d'une majorité québécoise au nom de laquelle elle réclamait un pays de langue française. M. Parizeau, dans un discours avant l'été, a lui-même repris le combat identitaire en déclarant que si les Québécois votent NON, c'est leur existence même comme peuple qui va s'effiloche.

Il en rajoutait, dimanche, en disant que si le NON l'emporte, au bout d'un certain nombre d'années, il était possible que l'histoire donne raison à Jean Chrétien: «notre seule différence, ce sera de parler anglais, avec un accent». Sans lier les futures générations, il ajoutait qu'il est «possible que le 30 octobre soit notre dernier rendez-vous collectif». Les Québécois avaient une chance de se prononcer en 1980, une seconde s'offre à eux. «Ce n'est pas donné à tous les peuples une seconde chance».

Un conseiller du premier ministre expliquait hier que ça n'a pas été simple d'arriver à ce référendum. Il a fallu l'échec de Meech, des commissions, des débats déchirants au Parti libéral, l'accord de Charlottetown, un référendum perdu, l'élection du Bloc québécois à Ottawa puis une élection serrée l'an dernier, portant le PQ au pouvoir. Ce conseiller n'a pas parlé du fameux virage du printemps dernier. Il aurait pu. Ce fut compliqué. Il n'est pas évident que de telles circonstances puissent se reproduire.

En outre, un courant existe au PQ de gens qui pensent qu'au fur et à mesure que le nombre de Néo-Québécois augmente, par l'arrivée chaque année de quelque 30 000 ou 40 000 immigrants, les chances de la souveraineté diminuent, car les immigrants, à qui le Canada accorde la citoyenneté et les droits qui l'accompagnent, lui sont loyaux. C'est normal. En outre, le temps joue en faveur de l'intégration dans les mœurs et dans le droit québécois de la Constitution de 1982. Déjà, ses dispositions ont été intégrées par le gouvernement de Robert Bourassa à la Charte de la langue française.

Bref, M. Parizeau joue le tout pour le tout. Il soumet aux francophones l'idée que c'est maintenant ou peut-être jamais, sans vouloir exclure cependant les communautés culturelles et la minorité anglophone de l'avenir du Québec. Les sondages montrent d'ailleurs éloquentement la scission. Une pluralité de Québécois (46 %), dans le sondage SOM publié aujourd'hui, vote pour le OUI. Tandis que 86 % des non francophones votent pour le NON.



Michel Venne

SUITE DE LA PAGE 1

le NON domine chez les 18-34 ans et les 55 ans et plus. La marge d'erreur est de plus ou moins 2,7 % pour les résultats du Québec et de plus ou moins 3,5 % pour les résultats du Canada.

Les sondages ont voulu vérifier la solidité des intentions de vote. Or, 20 % des répondants ont avoué qu'ils pourraient encore changer d'idée. Cette apparente instabilité est formée de 22 % de ceux qui déclarent leur intention de voter OUI et de 17 % de ceux qui songent à voter NON.

La clarté de la question demeure pour une forte proportion de l'électorat un sujet d'insatisfaction. «Est-ce que la question référendaire, telle que formulée, permet aux Québécois de dire clairement s'ils veulent que le Québec devienne un pays souverain?» 49 % des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative, alors que 46 % ont dit non et que 5 % n'ont pas exprimé d'opinion. Il y a même 19 % des souverainistes qui ne la trouvent pas claire.

Mais dans quelle mesure la formulation de la question peut-elle influencer la réponse? Pour le savoir, les sondages ont eu recours à la question brutale. Or, 52 % se sont prononcés contre «la séparation du Québec du reste du Canada» et 38 % en faveur. Une clarté qui n'a pas empêché 10 % de demeurer discrets.

Le sondage comportait une question qui a entraîné une réponse peut-être plus significative que toutes les autres. Appelés à choisir entre les deux options incarnées par les camps du NON et du OUI dans cette campagne, 46 % des répondants ont dit préférer le *statu quo* et 44 %

ou rester la même», alors que 44 % sont plutôt portés à croire qu'elle «va se détériorer».

Même s'ils acceptent volontiers d'exprimer leur préférence, les Québécois demeurent prudents quand on leur demande de faire des prévisions sur l'issue du référendum. 46 % prédisent une victoire du NON, 24 % seulement croient que c'est le OUI qui va l'emporter et 30 % se rangent dans le camp des discrets. Des données qui laissent croire que les souverainistes sont beaucoup moins optimistes que les fédéralistes. Dans le reste du Canada, c'est 75 % des 798 répondants qui ont prédit une victoire du NON.

Et pourtant la crainte de subir les effets de la souveraineté semble en voie de disparaître de l'esprit des gens. Parce que si 45 % des Québécois estiment que le Québec a «plus à perdre», il s'en trouve 43 % pour penser qu'il a «plus à gagner». D'ailleurs, 67 % sont d'avis que c'est le Canada qui a le plus à perdre. À l'inverse, 93 % des Canadiens des autres provinces se disent convaincus que c'est le Québec qui aurait le plus à perdre à travers cette opération. Enfin, 48 % des Québécois ont l'impression que dans un Québec souverain, la situation économique «va s'améliorer

(dont 51 % de francophones) ont opté pour le «Québec pays souverain». 10 % sont demeurés cois.

Lorsqu'on lui demande s'il votera au référendum, il répond oui, «ne serait-ce que pour annuler». Mais, interrogé par *Le Devoir*, il précise qu'il n'annulera pas le 30 octobre prochain. Toujours évasif, il déclare: «C'est bien beau le Québec libre, mais le Québec libre réuni, ça serait encore plus beau». On n'en saura pas plus, sinon dans sa chanson *J'veux d'amour* où il disait hier «J'veux d'amour tuisite, pas après l'référendum».

Si Robert Charlebois a perdu le goût de la démocratie, il n'a pas perdu celui de la provocation. Sur Canal Jimmy, devant un public jeune, on lui avait demandé de présenter un objet qui lui tient à cœur. Il en a profité pour tirer deux gros joints de ses poches devant une douzaine d'adolescents hilares et une animatrice éberluée. «Mais, y a longtemps que j'touche pus à ça», dit-il.

Car il y a longtemps que Charlebois a lâché le «pot» pour la bière. Il a d'ailleurs pris soin de faire coïncider le lancement en France des bières d'Unibroue, dont il est vice-président, avec sa rentrée parisienne et la sortie de son disque «live» (*La Maudite Tournee*). Les affiches du spectacle et du disque reproduisent le petit diable des bouteilles de bière, et les paroles d'*Ordinaire*, «J'fume-rais, j'boirais d'la bière», sont devenues: «J'fumerais du pot, j'boirais d'ma bière».

Unibroue vient en effet de signer un contrat avec les supermarchés Casino. La Maudite, la Raftman, la Fin du monde et la Blanche de Chambly sont depuis peu dans les 108 supermarchés du groupe. Elles seront aussi, dès novembre, dans les 55 magasins Auchan. Cette opéra-

tion de 250 000 dollars (sans compter la publicité faite par Charlebois) devrait permettre à Unibroue de vendre 30 000 caisses d'ici le 31 décembre et d'augmenter de 6 % son chiffre d'affaires.

Chez Unibroue, on semblait surpris, par ne pas dire embarrassé par les déclarations de Robert Charlebois sur le référendum québécois. Contacté par *Le Devoir* son président, M. Dion, s'est dit étonné que Charlebois ait qualifié le référendum québécois «immoral». Il a tenu à préciser qu'il considérerait le *statu quo* constitutionnel «inacceptable», car «le régime fédéral actuel est très coûteux».

À Paris comme à Montréal, la promotion des bières d'Unibroue est intimement liée à l'image de marque du chanteur. En vente depuis deux ans dans plusieurs bistrotis parisiens et de province, elles accompagnent évidemment tous les spectacles de Robert Charlebois. Elles feront bientôt partie des produits mis en évidence dans une vaste campagne de publicité des grands magasins du Printemps organisée en collaboration avec l'ambassade de Canada à Paris et intitulée «Le Noël au Canada».

La semaine dernière, Robert Charlebois autographiait d'ailleurs ses disques au Printemps du boulevard Haussmann, à Paris. Si Charlebois s'associe à ce groupe, c'est que celui-ci est propriétaire de la FNAC, une chaîne de librairies et une étiquette de disques à laquelle appartient le chanteur. Robert Charlebois ne craint pas d'associer sa rentrée au lancement de ses bières, dit-il. «Si tu fais pas d'argent en 1995, t'es mort!»

SONDAGE 20 % des répondants pourraient encore changer d'idée



(dont 51 % de francophones) ont opté pour le «Québec pays souverain». 10 % sont demeurés cois.

Et pourtant la crainte de subir les effets de la souveraineté semble en voie de disparaître de l'esprit des gens. Parce que si 45 % des Québécois estiment que le Québec a «plus à perdre», il s'en trouve 43 % pour penser qu'il a «plus à gagner». D'ailleurs, 67 % sont d'avis que c'est le Canada qui a le plus à perdre. À l'inverse, 93 % des Canadiens des autres provinces se disent convaincus que c'est le Québec qui aurait le plus à perdre à travers cette opération. Enfin, 48 % des Québécois ont l'impression que dans un Québec souverain, la situation économique «va s'améliorer

BROUES Déçu de la politique

Lorsqu'on lui demande s'il votera au référendum, il répond oui, «ne serait-ce que pour annuler». Mais, interrogé par *Le Devoir*, il précise qu'il n'annulera pas le 30 octobre prochain. Toujours évasif, il déclare: «C'est bien beau le Québec libre, mais le Québec libre réuni, ça serait encore plus beau». On n'en saura pas plus, sinon dans sa chanson *J'veux d'amour* où il disait hier «J'veux d'amour tuisite, pas après l'référendum».

Si Robert Charlebois a perdu le goût de la démocratie, il n'a pas perdu celui de la provocation. Sur Canal Jimmy, devant un public jeune, on lui avait demandé de présenter un objet qui lui tient à cœur. Il en a profité pour tirer deux gros joints de ses poches devant une douzaine d'adolescents hilares et une animatrice éberluée. «Mais, y a longtemps que j'touche pus à ça», dit-il.

Car il y a longtemps que Charlebois a lâché le «pot» pour la bière. Il a d'ailleurs pris soin de faire coïncider le lancement en France des bières d'Unibroue, dont il est vice-président, avec sa rentrée parisienne et la sortie de son disque «live» (*La Maudite Tournee*). Les affiches du spectacle et du disque reproduisent le petit diable des bouteilles de bière, et les paroles d'*Ordinaire*, «J'fume-rais, j'boirais d'la bière», sont devenues: «J'fumerais du pot, j'boirais d'ma bière».

Unibroue vient en effet de signer un contrat avec les supermarchés Casino. La Maudite, la Raftman, la Fin du monde et la Blanche de Chambly sont depuis peu dans les 108 supermarchés du groupe. Elles seront aussi, dès novembre, dans les 55 magasins Auchan. Cette opéra-

tion de 250 000 dollars (sans compter la publicité faite par Charlebois) devrait permettre à Unibroue de vendre 30 000 caisses d'ici le 31 décembre et d'augmenter de 6 % son chiffre d'affaires.

Chez Unibroue, on semblait surpris, par ne pas dire embarrassé par les déclarations de Robert Charlebois sur le référendum québécois. Contacté par *Le Devoir* son président, M. Dion, s'est dit étonné que Charlebois ait qualifié le référendum québécois «immoral». Il a tenu à préciser qu'il considérerait le *statu quo* constitutionnel «inacceptable», car «le régime fédéral actuel est très coûteux».

À Paris comme à Montréal, la promotion des bières d'Unibroue est intimement liée à l'image de marque du chanteur. En vente depuis deux ans dans plusieurs bistrotis parisiens et de province, elles accompagnent évidemment tous les spectacles de Robert Charlebois. Elles feront bientôt partie des produits mis en évidence dans une vaste campagne de publicité des grands magasins du Printemps organisée en collaboration avec l'ambassade de Canada à Paris et intitulée «Le Noël au Canada».

La semaine dernière, Robert Charlebois autographiait d'ailleurs ses disques au Printemps du boulevard Haussmann, à Paris. Si Charlebois s'associe à ce groupe, c'est que celui-ci est propriétaire de la FNAC, une chaîne de librairies et une étiquette de disques à laquelle appartient le chanteur. Robert Charlebois ne craint pas d'associer sa rentrée au lancement de ses bières, dit-il. «Si tu fais pas d'argent en 1995, t'es mort!»

SOMALIE

bell était ministre de la Défense nationale et candidate au leadership conservateur à l'époque du meurtre de Shidane Arone. Elle a toujours soutenu avoir dit tout ce qu'elle savait sur cette affaire et ce dès avril 1993. Un mémo confidentiel sur les causes de la mort du jeune Somalien, publié en août dernier, indique en effet que Mme Campbell aurait été mal informée par les militaires;

■ l'actuel chef d'état-major des Forces armées, le général John de Chastelain, occupait le même poste à l'automne 1992 lorsque le gouvernement canadien décida d'envoyer le Régiment aéroporté en Somalie malgré les avis négatifs de plusieurs officiers;

■ l'amiral John Anderson, actuellement ambassadeur du Canada à l'OTAN, était chef d'état-major des Forces armées en 1993. Il est soupçonné d'avoir demandé aux soldats du Régiment lors d'une visite en Somalie de ne rien faire pour nuire à la carrière de Kim Campbell;

■ Robert Fowler, actuellement ambassa-

deur du Canada aux Nations unies, était sous-ministre à la Défense nationale depuis six ans au moment des événements en Somalie. Certains officiers supérieurs — en poste ou à la retraite — l'accusent d'avoir voulu couvrir Mme Campbell;

■ le colonel Serge Labbé était le commandant des forces canadiennes en Somalie de décembre 1992 à juillet 1993. Cet officier a été promu brigadier général mais n'a pas encore reçu cette distinction à cause des incidents en Somalie;

■ le lieutenant général James Gervais était commandant des forces terrestres en 1992 et responsable du déploiement du Régiment aéroporté. Son adjoint, le lieutenant général Gordon Reay lui a succédé en 1993;

■ le brigadier général Ernest Beno commandait en 1992-1993 le service des Forces spéciales auquel appartenait le Régiment aéroporté;

■ le lieutenant-colonel Paul Morneau commandait le Régiment aéroporté du Canada en 1992. Il avait vivement recom-

mandé à ses supérieurs de ne pas envoyer en Somalie le 2e commando du Régiment. Il avait été promptement remplacé;

■ le lieutenant-colonel Carol Mathieu a succédé à Morneau et commandait le Régiment aéroporté en Somalie. Il avait autorisé ses soldats à tirer dans les jambes des Somaliens qui s'introduisaient dans le campement canadien;

■ la major Barry Armstrong, médecin, s'occupait de l'antenne médicale du Régiment à Belet Uen, en Somalie. En mars 1993, il écrivait une lettre à sa femme pour l'informer qu'il pensait qu'un Somalien (ce n'est pas Shidane Arone) avait été exécuté et non tué par des soldats canadiens. La lettre, publiée dans un journal en avril, avait fait éclater l'affaire somalienne. En novembre dernier, Armstrong a révélé qu'un officier supérieur lui avait demandé de détruire toutes les preuves sur des brutalités exercées contre des Somaliens.

La Commission d'enquête doit remettre son rapport en juin prochain.

Avec ses entreprises partenaires

LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!

Groupe Robert, Boucherville
1 119 emplois

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (SANS FRAIS) / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO 514 FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR

CULTURE

THÉÂTRE

Fleurette Fernando remporte le John-Hirsch

Créé l'an dernier par le Conseil des arts du Canada, et remis cet automne pour la première fois, le prix John-Hirsch vient d'être remporté par la directrice artistique du Black Theatre Workshop de Montréal, Fleurette Fernando. Ce prix, doté d'une bourse de 6000 \$, veut souligner la qualité d'un metteur en scène qui en est encore à l'âge des promesses. Il sera remis chaque année, alternativement, à un jeune metteur en scène anglophone et francophone.

Fleurette Fernando, peu connue encore, est sortie de l'École nationale de théâtre en 1994, où elle a terminé le programme de mise en scène. C'est une Canadienne anglaise d'origine srilankaise qui a d'abord débuté à la scène comme danseuse et chorégraphe. Elle a étudié à l'Alvin Ailey American Dance Center, à la Martha Graham School of Contemporary Dance et au Dance Theatre of Harlem, avant de fonder sa propre compagnie, l'Exultation Dance Company, dont elle a été la chorégraphe de 1988 à 1992.

Elle dirige le Black Theatre Workshop depuis un an seulement, où elle y a dirigé *Pantomime* de Derek Walcott et *The Children of Kush Arising*, un opéra rap qui fut joué au club Balatou. Rappelons que cette compagnie théâtrale noire et montréalaise, et nomade parce qu'elle n'a pas de domicile fixe (on l'a souvent vu au Centaur), existe depuis 25 ans. Pourtant elle demeure très peu soutenue par les pouvoirs publics, devant boucler ses saisons avec moins de 200 000 \$.

Quant à John Hirsch, mort en 1989, rappelons qu'il s'agissait d'un exceptionnel metteur en scène, d'origine hongroise (il avait connu les camps nazis), qui dirigea le Festival de Stratford après Jean Gascon, et qui avait signé en 1967 à Montréal, au vieil Orphéum où logeait alors le TNM, une inoubliable mise en scène de *Mère Courage* de Brecht. Denise Pelletier et Dyne Mousoy avaient atteint le sommet de leurs talents, dans une production si magistrale que son souvenir est impérissable chez ceux qui (dont moi) avaient eu le bonheur d'y assister.

La Mère Courage de Denise Pelletier était gigantesque, à l'image de celle d'Hélène Weigel, et c'est peut-être pourquoi le rôle (voir critique ci-contre) est désormais hors d'atteinte; en tout cas disons qu'il appartient encore à cette actrice hors du commun, à cette bête de scène de première grandeur qu'était la très regrettée Denise Pelletier.

La semaine de la saison

La saison, pas folichonne jusqu'à maintenant, démarre vraiment ce soir avec la remise à l'affiche à l'Usine C d'un grand spectacle de théâtre, l'adaptation du roman de l'Autrichien Thomas Bernhard, *Maitres anciens*, par le plus que talentueux Denis Marleau du Théâtre Ubu. C'est vraiment — on ne saurait assez le conseiller aux amateurs de théâtre — le spectacle à voir à Montréal, un spectacle que les festivaliers d'Avignon verront l'été prochain. Reprise aussi dès ce soir, à la salle



ROBERT LÉVESQUE

Denise Pelletier, en tant qu'invité de la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT), du spectacle qui a séduit la critique cet été à Terrebonne, *L'Avare* de Molière mis en scène et joué par le comédien Luc Durand, dans une scénographie de Guillaume Lord.

Au Trident à Québec, ce soir également, débute les représentations du nouveau *Songes d'une nuit d'été* de Shakespeare que propose Robert Lepage au public de la Vieille capitale après l'avoir proposé au TNM puis au National Theatre de Londres. Il ne s'agit pas là de reprises, bien sûr, Lepage le *workoolic-in-progress* signant une nouvelle mise en scène à chaque fois qu'il touche au *Songes*.

Demain, la quarantième saison du Quat'Sous débute avec une création, le *Règlement de comptes* d'Yvan Bienvenue, un jeune auteur qui a déjà fait produire *Histoires à mourir d'amour* à Fred Barry. C'est le comédien Marc Bédard qui fait ses débuts de metteur en scène en dirigeant le comédien Stéphane Jacques.

Judi, à l'Espace Go, on affiche la première reprise montréalaise de l'une des meilleures pièces du dramaturge Michel Tremblay, *Albertine en cinq temps*. Martine Beaulne met en scène ce texte qui avait été créé en 1984 au Centre national des arts dans une mise en scène de Brassard (on avait pu voir cette production au Rideau Vert, puis en tournée sous l'égide du TPQ). La distribution de l'Espace Go est fort prometteuse: Monique Mercure, Andrée Lachapelle, Sylvie Drapeau, Elise Guilbeault, Sophie Clément, Guylaine Tremblay. Dans une scénographie de Claude Goyette.

Enfin, au Théâtre d'aujourd'hui, on peut voir — cette semaine seulement — une production de *Diotime et les lions*, un texte de l'écrivain belge (qui vit en Suisse) Henry Bauchau, un psychologue et un écrivain tard venu à la littérature mais qui s'y est fait une place particulière. C'est une compagnie suisse, le Théâtre des Osse, qui séjourne à Montréal pour nous proposer (pour la première fois sur une scène de Montréal) la voix d'Henry Bauchau.

La tirade du maire

La Maison-Théâtre inaugure sa nouvelle saison aujourd'hui, à 18h30, au 255 Ontario Est, avec un lancement «portes ouvertes», et pour l'occasion on a demandé à quelques personnalités, dont le maire Pierre Bourque, d'interpréter des extraits de théâtre. Le maire de Montréal va-t-il nous lire, de Pirandello, le monologue de *La fleur à la bouche* ou, de Jean Barbeau, *Le Temps d'une poire*?

SPECTACLES

Confluents rythmiques

PASCALE PONTORÉAU

Devant un parterre aussi indien que québécois, ponctué de sars resplendissants, Nusrat Fateh Ali Khan a rempli sa mission: envoûter un public néophyte de sa voix de stentor et combler des compatriotes en liesse.

Après trois ans d'absence, l'homme à la centaine d'enregistrements — cinq d'entre eux produits sur la collection Real World et distribués par Virgin — était de retour à Montréal, dimanche soir à la salle Wilfrid-Pelletier, salle à l'acoustique exceptionnelle mais dont l'austérité ne répondait probablement pas aux attentes de la communauté pakistanaise. Débordant d'enthousiasme, le public s'interpellait de corbeille en mezzanine. Haranguant le maître, ses sept musiciens et son secrétaire de félicitations passionnées. Et quand, Nusrat a laissé glisser son corps de Boudha pour saluer l'auditoire, une pluie de billets rouge et brun s'est abattue à ses pieds. Trois heures de succès total.

La force de Nusrat Fateh Ali Khan repose sur deux éléments: l'universalité de sa musique et la puissance de sa voix. Elevé dans la tradition qawwali qui s'abreuve aux sources du soufisme, l'une des formes mystiques de l'Islam, le chanteur transcende toute forme de barrières. Le principe des chants qawwali repose sur la répétition de mots et de phrases par le maître et repris par le

choeur, huit hommes assis en cercle serré, battant des mains, ou l'un de ses membres. Un crescendo empreint d'influences arabes assurément par le rythme des tablas (petites percussions) que par la tonalité des voix. Mais la présence des harmonies confère aussi à l'ensemble une dynamique de zydeco — et oui! — ou de blues. On est loin d'une mystique nouvel-âge pour branchés de caisson d'isolation! Un moment inoubliable pourtant issu d'une culture à mille lieues de la nôtre.

Dans un registre radicalement différent, Maceo Parker a incendié le Métropolis vendredi soir dernier, de son saxophone explosif. Les multiples problèmes techniques — la basse submergeait les autres instruments au point d'en saturer l'atmosphère — n'ont pas empêché le roi du groove de faire danser les spectateurs jusqu'aux petites heures. Certaines audacieuses ont rapidement gravi la scène pour offrir des déhanchés torrides tandis que Maceo souriant conviait... ces messieurs de la sécurité à quitter les lieux. Ça chauffait très fort rue Sainte-Catherine. Mais pour Parker tout coule de source... une voix sensuelle qui évoque plus qu'elle ne chante, un saxophone endiable qui s'anime sous ses doigts de mille sons évocateurs, un rythme calqué du funk, empreint de soul et de rythm'n blues, bercé de jazz. Ouh, les pieds, les mains, le corps répondent avant la tête à cet appel aux sens servis sur un plateau.

Les tout premiers pas

VALÉRIE LEHMANN

Et voilà, le septième Festival international de nouvelle danse est en ville. La toute première manifestation publique du FIND 1995 s'est déroulée hier au Complexe Desjardins, sur l'heure du lunch. Sur la place de l'agora du quartier et quelques touristes d'automne ont pu assister au premier des sept mini-spectacles Danse-Midi du FIND.

Puisque chaque édition de Danse-Midi prévus du 2 au 6 octobre puis les 9 et 10 octobre propose quatre extraits d'œuvres récentes composées par des chorégraphes canadiens, quatre mini-pièces étaient à l'affiche du show présenté ce lundi au Complexe Desjardins. Les badauds ont eu droit à un morceau de *Deux automnes*, la nouvelle création tourmentée de la chorégraphe montréalaise Jane Mappin, puis à une séquence forte de *Loud sounds, soft steps and silent cries*, créée cette année par le Montréalais Roger Sihna et enfin à un acte de *Rec Room*, imaginé par l'impétueux Harvey Meller de Vancouver. En plus de ces trois danses, la compagnie locale du Tryptique Céleste offrait une courte pièce de trapèze suspendu.

Au total, un programme un peu long mais rien de désespérant pour le FIND, car en fait, le Festival international de nouvelle danse ouvre «réellement» ses portes ce soir à la Place des Arts avec la présentation du premier de ses spectacles en salles.

C'est à l'Amsterdamoise Kristina de Châtel que revient l'honneur d'inaugurer le festival, parce que les Pays-Bas représentent cette année les premiers invités

du FIND. Les sept principaux danseurs et danseuses du Dansgroep de Kristina de Châtel apportent, à Montréal, une œuvre de danse contemporaine de cent-vingt minutes qualifiée par la critique européenne de grand «réalisme dramatique». Mouvements minimalistes, formaliste et baroques sont au menu pour raconter la relativité des choses. «Dans *Muralis*, au fur à mesure que le temps passe, le décor s'efface, la musique de Schubert se réorganise, les gestes se défont, les êtres se défont, les danses se simplifient» expliquait tantôt sa créatrice.

Bien que spectacle d'un soir et mouvement d'ouverture, *Muralis* sera sans doute l'un des temps forts du festival. Son auteure a en tous cas la puissance des grandes artistes-femmes dans la fleur de l'âge et sans aucun doute une sensibilité propre à toucher au plus profond le public québécois. Une affaire à suivre.

Demain, le FIND décolle, pour atteindre jeudi sa pleine vitesse de croisière. La journée de mercredi comprend cinq événements: un Danse Midi, une rencontre avec Kristina de Châtel au Monument National à midi également, une sélection films et vidéos sur la Danse aux Pays-Bas, au Parallèle, une présentation de la nouvelle création de la chorégraphe montréalaise Lynda Gaudreau, auteure du très fin et architectural *Construction*, et enfin un spectacle des Néerlandais Blok and Steel, qui passent pour des enfants terribles de la nouvelle danse aux Pays-Bas, à cause de leurs œuvres caustiques, cyniques, déconstructivistes, et toujours orageuses.

Attention, jeudi, sept événements et spectacles sont inscrits au programme. Et le FIND Off sera aussi en marche...

Festival International de Nouvelle Danse

THÉÂTRE

À grande pièce, grand échec

MÈRE COURAGE

Une pièce de Bertolt Brecht. Traduction de Geneviève Serreau et Beno Besson. Mise en scène d'André Brassard. Décor de Raymond Marius Boucher. Costumes de François Barbeau. Éclairages de Michel Beaulieu. Musique de Paul Dessau, arrangements de Catherine Gadouas. Avec Marie Tifo (Mère Courage), Anne Dorval (Catherine), Jean Petitclerc (Eilif), Pierre Rivard (Petitsuisse), Pierre Curzi (le cuisinier), Roger Larue (l'aumônier), France Castel (Yvette) et six autres comédiens. Une production du Rideau Vert, à l'affiche jusqu'au 21 octobre.

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Dans la dramaturgie du XX^e siècle, *Mère Courage* de Bertolt Brecht, créée à Zürich en 1941 pendant la Seconde Guerre mondiale, puis à Berlin-Est en 1949, demeure l'une des plus grandes pièces, un message universel; elle est l'emblème du désespoir de la guerre dans un siècle qui en connut deux d'ordre mondial (Brecht a été brancardier en 14 et exilé en 39) et qui se termine dans la résurgence de ces barbaries.

Cynique et grinçante, épique et bouleversante, cette chronique dramatique est d'envergure shakespearienne non seulement dans son sujet (la traversée de quelques guerres au XVII^e siècle) et sa forme (une suite de tableaux meurtriers, comiques ou tragiques), mais dans le génie avec lequel le dramaturge en a fait, derrière le petit commerce d'une éfrayante opiniâtreté de la cantinière Anna Fierling (la Mère Courage, qui y perd ses trois enfants), une grande stigmatisation de la guerre, des guerres.

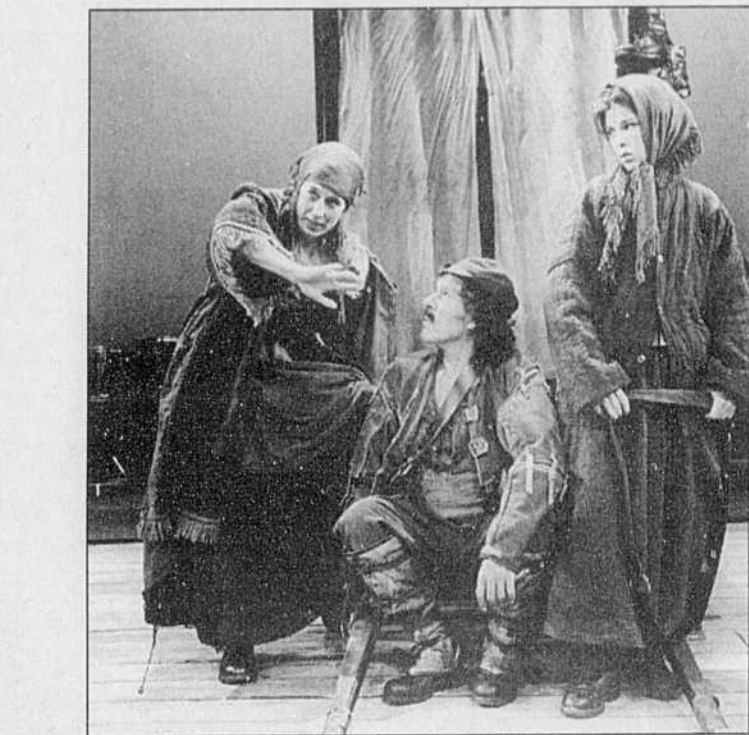
Mais, je vous le conseille, n'allez pas au Rideau Vert où, derrière les apparences d'une soi-disant représentation de la pièce de Brecht, rien ne se passe, rien ne se risque, rien ne se crée. De mémoire de critique j'ai rarement vu un tel désastre au théâtre, le désastre, bien sûr, étant en proportion de l'œuvre choisie. Il est ici total.

André Brassard, dont la carrière de metteur en scène est dangereusement en dents de scie depuis quelques années — il y a cependant plus de creux que de pointes dans sa scie — rate complètement son ouvrage, d'abord parce qu'il n'y a pas «ouvrage», justement.

La pièce de Brecht est présentée sans aucune envergure, ni dans le jeu, ni dans l'approche ou le ton, ni dans la représentation qui, apparaissant en l'état fort longue et insipide, n'est pas sans faire penser à du Antoine Maillet ou du Félix Leclerc, bref à de la paysannerie folklorique de pacotille, sans force de frappe.

C'est pénible de constater que quelqu'un qui monte aujourd'hui *Mère Courage* ne puisse y trouver sa propre marque (une signature intelligente ou... courageuse), ni la moindre pertinence (je ne parle pas d'actualisation ou de décor à la Sarajevo...) ni même la moindre résonance de l'œuvre dans un rapport avec l'état du monde d'aujourd'hui. Ce Brecht là est embrouillé et inefficace.

André Brassard semble — si l'on en juge par ce qui l'on subit durant trois heures — n'avoir nullement réfléchi aux enjeux de cette pièce majeure, qu'il traite au-dessous de sa valeur et de sa force intrinsèque, lais-



Marie Tifo (Mère Courage), Anne Dorval (Catherine) et Pierre Curzi (le Cuisinier) dans la pièce de Bertolt Brecht.

sant le tout à l'avenant du convenu — c'est une mise en scène basée sur le «convenu», rétrograde, inintéressante, qui ne questionne rien — et au hasard des interprétations, anodines, velléitaires, orphelines d'une force tragique impossible à atteindre dans les circonstances (c'est le cas, hélas, de Marie Tifo).

C'est vraiment un tout-faux que Brassard tire de sa misérable aventure chez Brecht. La scénographie fige la pièce dans un unique décor, un chapiteau de bois cassé, quand la pièce en est une de route. La musique de Dessau est agrémentée de clochettes et d'un ton sirupeux qui va à l'encontre du grinçant et de l'âpre de la pièce. Les costumes de Barbeau font Rideau Vert 1967 mais, en contrepartie, le costume d'Eilif porté par Jean Petitclerc sort d'un bagay québécois. Les éclairages sont, à quelques rares moments, pour les *songspiels*, le seul élément qui réponde d'une approche sensible.

Il n'y a pas de mise en scène, en fait. Je ne sais comment Brassard a travaillé, ce qu'il leur a dit à ses acteurs, mais au résultat on demeure en manque d'une unité de jeu, d'une approche sensée et lisible, voilà un travail bâclé où le simple choix d'une «orientation critique», si es-

sentiel aux grandes mises en scène, n'a pas eu lieu. Dans les circonstances tous les acteurs ratent leur Brecht, que l'on joue sans s'être questionné sur les modes de l'épique, de la distance de jeu et de l'émotion à rendre.

Brecht disait de sa pièce, dont il a trouvé les sources chez des romanciers allemand et suédois (Grimmelshausen au XVII^e et Runeberg au XIX^e), qu'elle comportait, au-delà de sa théorie sur la distanciation, une part d'émotion. Il disait: «les spectateurs sont autorisés à s'identifier au personnage de Catherine» (celui qui, quoique muet, dénonce la guerre).

Dans ce *Mère Courage* insipide on ne s'identifie à rien ni personne. C'est un non-lieu. On ne retiendra pas le jeu sans grandeur de Marie Tifo qui rate un important rendez-vous. Mais comment atteindre à une interprétation quand le metteur en scène ne sait pas ce qu'il veut et laisse tellement tout à l'abandon qu'à la fin il bouillie carrément. La Courage de Tifo, au final, lance une bourse pour payer l'enterrement de sa fille quand, dans l'esprit de Brecht, la cantinière Anna Fierling cherche, là encore, comptant ses pièces, en retenant une, à faire un profit. Ce qui fait sa force tragique. Absente au Rideau Vert.

Elton John au Forum

Du piano avant toute chose

SYLVAIN CORMIER

Ce n'était pas l'habituel party d'Elton. Rien de commun avec la folle brigue de la dernière fois, en avril 1993: de *Pinball Wizard* à *Crocodile Rock*, on avait dansé comme dans un show des Beach Boys, comme dans un show rétro qui n'a pas grande pertinence mais qui défoule son client. Pas cette fois-ci. Hier, au premier de ses deux soirs dans un Forum quasi bondé, Elton John est redevenu ce qu'il était jusqu'à ce que le clown prenne le dessus: un extraordinaire pianiste, offrant en toute sobriété (c'est-à-dire avec un complet orange vif, toutes choses étant relatives) le récit de ses plus belles compositions, anciennes et récentes.

De fait, ce n'était même pas un show parmi les autres de la tournée *Made In England*. Le bassiste Bob Birch, grièvement blessé aux deux jambes à la suite d'un malencontreux accident au centre-ville de Montréal samedi dernier (un camion l'a heurté de plein fouet), avait été remplacé au pied levé par le second guitariste, l'as californien John Jorgensen: le spectacle, dédié à Birch par Elton en début de spectacle, en prenait une teinte quasi solennelle.

C'était tout de même un sacré pari. Jusqu'au milieu de ce spectacle sans entracte, j'étais plutôt interloqué, me demandant quand le show allait vraiment débuter, tellement Elton m'avait auparavant conditionné à ses feux roulants. Résolument, il a d'abord échantillonné son répertoire des années quatre-vingt (*I Guess That's Why They Call It The Blues, Sacrifice*) puis ses deux derniers albums (*House, The One*): la foule montréalaise, qui aime son Elton d'amour vrai, avait l'ovation tiède, attendant son heure. On a tous compris ce qui était en train de se passer pendant l'incroyable séquence de piano solo qui a introduit *Take Me To The Pilot*: c'est Elton John le musicien qui allait nous en mettre plein la vue, au lieu du sempiternel cabotin plein les yeux. On s'émerveillait à nouveau de tout ce que ces petites mains aux doigts boudinés étaient capables, on savourait ces martèlements funky, ces arpegges lyriques, ces envolées à la Gershwin et ces rythmes à la Fats Domino. Après avoir retrouvé sa frange d'antan (merci la transplantation capillaire), Elton retrouvait, au-delà de son abonnement à vie au palmarès, une crédibilité d'instrumentiste.

Si l'indécrottable showman n'a pu s'empêcher totalement d'épater la galerie (c'est à genoux, puis couché sur scène, qu'il a joué le solo final de *Bennie And The Jets*), l'objectif clair d'Elton, une fois le ton du spectacle mis en place, était de faire honneur à ses immortelles. Ses versions de *Someone Saved My Life Tonight, Don't Let The Sun Go Down On Me, Candle In The Wind* et *Levon* étaient d'une absolue justesse, suffisamment fidèles aux originales, suffisamment accentuées aux moments forts par un groupe d'accompagnateurs irréprochable (surtout les vieux compères, le guitariste Davey Johnstone et le spectaculaire percussionniste Ray Cooper, présenté par Elton en français comme «l'homme qui est très fou»). Leur stupéfiant *Rocket Man*, qui virait au funk, puis au blues, confinait au morceau d'anthologie.

Je suis sorti, tombée oblige, au moment où Elton entamait *Can You Feel The Love Tonight*, premier extrait de la bande sonore du *Roi Lion*. Du grandiose, on tombait dans le grandiloquent. Il était moins une. M'émouvoir au refrain de *Levon*, pas de problème, mais pleurer pour Simba?



Elton John

PRODUCTIONS OCCAGNE
CINÉMA LIBRE
présentent
en présence de
Jean Gagné et
Serge Gagné
avec
Guy Thuavette
Sylvie Legault
Reynald Bouchard
Manuel Aranguiz
Françoise Gratton
collaboration au scénario
et dialogues
Denise Boucher
musique
André Duchesnes
"Les frères Gagné
sont les vrais gardiens
de la flamme du cinéma
indépendant au Québec"
Serge Lussier
P.D.G. du FFFI

La JOIE des
CRINOLINES

AU CINÉMA ONF 1564 rue St-Denis
du 3 au 8 octobre incl. à 18h30
& le 10 octobre à 18h30 & 20h30

LE DEVOIR

LE DEVOIR
et
CINÉMA LIBRE
présentent
LE CHEMIN BRUT
DE LISETTE et ROMAIN
un film de Richard Boutet
produit par Vent d'Est Films

"Le film nous montre également
qu'au-delà du divertissement,
l'art a le pouvoir de servir l'âme."
Guy A. Lepage ex R.B.O.

Au CINÉMA PARALLÈLE
3682 boul. St-Laurent (843-6001) à 21h00
matinées sam. & dim. à 16h00